

# PROJET PEANP GARDIENNES DE L'EAU

Octobre 2022





#### L'IMPORTANCE DE L'EAU SUR CE TERRITOIRE

Comme d'autres territoires méridionaux, le territoire métropolitain est confronté à la raréfaction de sa ressource en eau.

Les champs captants du Sud de Lille ont un rôle clé pour tous les métropolitains.

# UN PROJET GLOBAL : POURQUOI ?

Le territoire est vaste, les enjeux complexes, les acteurs nombreux. C'est pourquoi un projet global, le PEANP a été engagé : Dispositif de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains.

#### OÙ EN EST-ON ET COMMENT PARTICIPER

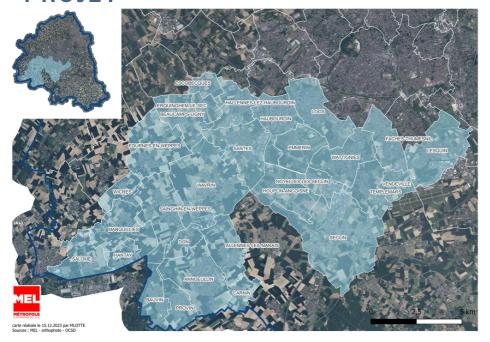
Depuis 2022 la MEL porte une démarche de concertation avec les usagers de ce territoire, et plus particulièrement auprès des exploitants agricoles.

Aujourd'hui l'apport de tous dans les propositions est primordial.





# CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE DE PROJET



## LES GRANDS ENJEUX

Le changement climatique avec les nombreux et réguliers épisodes de sécheresse de ces dernières années, l'artificialisation des sols et les activités à risques historiquement présentes en surface ont des conséquences irrémédiables sur l'état de la nappe phréatique.

La raréfaction de la ressource en eau menace l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la métropole lilloise, et porte des conséquences pour l'ensemble des activités agricoles et leurs filières.



# DES CAPTAGES PRIORITAIRES AU NIVEAU NATIONAL

La protection de la ressource en eau est désormais un objectif prioritaire qui se décline en deux clés d'entrée :

- Préserver et améliorer les capacités d'infiltration pour pérenniser la recharge de la nappe en limitant l'artificialisation des sols
- Développer des usages respectueux de la ressource en eau souterraine

### L'IMPORTANCE DE L'EAU SUR CE TERRITOIRE

La majorité des prélèvements d'eau pour alimenter la métropole en eau potable provient de l'aire d'alimentation des champs captants au Sud de Lille. Ce territoire porte un enjeu clé : limiter l'artificialisation des sols et favoriser l'infiltration de l'eau jusqu'à la nappe phréatique.

À travers la charte des Gardiennes de l'eau, la MEL et les 26 communes de ce territoire se sont engagées en faveur de la préservation de la ressource en eau: règlementations spécifiques sur la constructibilité, mais aussi expérimentations, communication et démarches spécifiques...

Le territoire concerne 26 communes du Sud de la MEL. La nappe du Sud de Lille approvisionne 1 million d'habitants. et est très vulnérable car dépendante exclusivement des précipitations météorologiques et avec une couverture géologique sensible aux activités de surface.

## En quelques chiffres, le territoire représente:

- 24 % de la superficie de la MEL (territoire de 16 440 ha)
- 40 % de la production d'eau potable en 2018
- 68 millions de m3 prélevés en 2020
- Pour autant, plus de 400
  ha ont été artificialisées
  sur ce territoire depuis les
  années 2000.

#### **UN PROJET AMBITIEUX: LE PEANP**

La MEL et le SCOT ont initié une démarche collaborative avec les habitants et usagers de ce territoire, afin d'identifier des leviers d'actions pour encourager une transition agro-écologique adaptée et favoriser le développement des espaces naturels.

L'outil PEANP – dispositif de préservation et de valorisation des espaces agricoles et naturels péri-urbains - est proposé à l'expérimentation. Il offre un cadre de concertation et d'échanges avec l'ensemble des acteurs et usagers du territoire ; à terme, il repose sur:

- Un périmètre de protection du foncier agricole et naturel à long terme
- Un plan d'actions multi-partenarial
- Une gouvernance partagée avec un réseau d'acteurs

Les espaces
naturels et
agricoles sont
aujourd'hui des
surfaces de
captage et
d'infiltration clés.



Trouver des solutions avec les acteurs du territoire pour encourager une transition agro-écologique compatible avec les objectifs de la préservation de la ressource en eau et le développement des espaces naturels.



S'inscrire dans une démarche « gagnant/gagnant » :

- Offrir la visibilité nécessaire sur le foncier naturel et agricole pour investir durablement dans de nouveaux modes de productions.
- Être à l'écoute des besoins du territoire : cadre de vie, attentes sociétales et sociales, alimentation locale de qualité...

>> faire de cette contrainte un atout pour le territoire et ses occupants

## LE PEANP

Début 2022 la MEL a porté une démarche de concertation avec les usagers de ce territoire, et plus particulièrement auprès des exploitants agricoles. Environ 60 exploitants et une cinquantaine d'habitants du territoire ont participés aux différentes rencontres, plus d'une centaine de contributions ont été déposées sur la plateforme collaborative en ligne dédiée.

Ces échanges ont permis de sensibiliser les usagers du territoire aux enjeux de préservation de la ressource en eau, mieux comprendre les difficultés et les besoins du territoire face à cette situation, et ainsi faire émerger une quarantaine de pistes et propositions d'actions.

L'ensemble de ces pistes d'actions sera analysé pour identifier ce qui est réalisable techniquement, en termes de moyens mobilisables, et au regard du bénéfice pour la ressource en eau.



## LES PROCHAINES ETAPES

#### JUSQU'À FIN 2022

- Création d'un réseau de partenaires du territoire mobilisés sur les questions eau / agriculture / environnement / filières agro-alimentaires
- Analyse des pistes d'actions, approfondissement et définition de nos priorités de développement du territoire.

2023

- Approfondissement du projet avec les partenaires et les élus
- Définition des instances de gouvernance multi-partenarial
- Identification des moyens dédiés
- Rédaction du plan d'actions et du périmètre de protection du foncier

2024

 Validation et mise en œuvre du dispositif PEANP



#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

Nous contacter: agriculture@lillemetropole.fr

Plus d'infos sur le projet: